DEL 25.03.2016-030 : Questions et informations diverses.

- « Bannalec Bouge » signale que « des villageois domiciliés entre Kergouriou et Kervérien demandent un changement de signalisation pour éviter la circulation de camions sur cette portion » : Le Maire leur indique que cette partie de voirie est interdite aux véhicules de plus de 2.5 mètres et souligne que les services communaux ont apposés des panneaux depuis plus d'un mois afin que les camions ne passent pas par là. Cependant le maire précise que si la signalisation était modifiée pour interdire l'accès aux camions, dans ce cas il le sera aussi pour les tracteurs ce qui posera souci. Michel LE GOFF ajoute que les camions passent par-là à cause du GPS ...

- Martine PRIMA demande pourquoi est-ce que l'ordre du jour du Conseil municipal paraît dans la presse avant que les conseillers ne le reçoivent ?
  L'ordre du jour est diffusé en mail simultanément aux élus et à la presse (le vendredi, une semaine avant la séance). Le dossier « papier » est posté ce jour-là également et parvient généralement à domicile le lundi.

- Le Maire rappelle quelques dates à venir.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Yves ANDRE.

VILLE de BANNALEC

TI-KÊR BANALEG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2016

L'An deux mil seize, le vingt-cinq mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été donnée le dix-huit mars deux mil seize, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, Mme Marie-France LE COZ, M. Guy LE SERGENT, Mme Nicole RIOUAT, M. Christophe LE ROUX, Mme Josiane ANDRÉ, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Jérôme LEMAIRE, M. Marcel JAMBOU, M. Gérard VIALE, M. Guy DOEUFF, Mme Christelle COUTHOUIS, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Patricia DELAVAUD, Mme Marie-Josée TOULLEC, , Mme Marie-Laure FALCHIER, M. Roger CARNOT, Mme Martine PRIMA, Mme Eva COX, M. Stéphane LE GUERER, Mme Christelle BESSAGUET, M. Arnaud TAËRON, M. Stéphane LE PADAN, Mme Laurence ANSQUER, M. Michel LE GOFF, Mme Denise DECHERF, M. Stéphane POUPON.

Etaient absents :

M. Bruno PERRON, excusé, qui a donné procuration à Mme Pascale LE BOURHIS.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire.

Le Conseil Municipal a choisi M. Sylvain DUBREUIL, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 26 février 2016.